

devra absolument être en mesure de répondre à la proposition faite l'été dernier par les membres du Pacte de Varsovie.

Après de plus amples consultations avec nos alliés de l'OTAN, nous diffuserons, au cours de la session actuelle de la Conférence de Genève sur le désarmement, trois propositions destinées à ralentir la poussée des nouvelles techniques. Nous renforcerons ainsi la stratégie d'« asphyxie » que j'ai mise en avant en 1978. Ces propositions sont les suivantes :

- interdiction de mettre au point des systèmes anti-satellites à haute altitude;
- restriction à la mobilité des missiles balistiques intercontinentaux;
- amélioration des possibilités de vérification des nouveaux systèmes d'armements stratégiques.

D'ici à la révision du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'année prochaine, nous continuerons d'exhorter les deux groupes à en respecter les engagements. Car la sécurité forme un tout indissociable. Et si des pays non détenteurs d'armes nucléaires décident d'en acquérir, la sécurité de chaque être humain se trouvera menacée.

Selon le compromis à la base du Traité sur la non-prolifération, les puissances nucléaires devaient réduire leurs arsenaux et les États non nucléarisés acceptaient en contrepartie de ne pas se doter d'armes atomiques. Les unes et les autres devaient, par ailleurs, veiller à partager les avantages de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les États actuellement dotés d'armes atomiques portent donc l'immense responsabilité d'en prévenir la dissémination.

Voilà pourquoi nous devons réitérer notre proposition de convoquer une conférence des cinq États dotés d'armes nucléaires, proposition dont la logique me paraît contraignante. Ces cinq États sont en effet les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. À ce titre, ils détiennent des responsabilités tout autant qu'un droit de veto. C'est pourquoi j'ai demandé au secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, d'envisager et de favoriser la tenue de réunions à huis clos de leurs représentants à New York. Au cours de mes entretiens avec le premier ministre Zhao, en janvier, j'ai constaté que, depuis ma visite à Pékin, les Chinois paraissaient désormais disposés à envisager de tels contacts sans y mettre les conditions dont ils avaient fait état précédemment.

Cette idée fera son chemin lentement, bien sûr, comme toute autre idée nouvelle. Mais je pense qu'elle finira par emporter l'adhésion des intéressés. Car la menace nucléaire comporte des dangers, tels qu'accidents, erreurs de calcul, crises, défaillance des systèmes, auxquels les cinq puissances en cause doivent faire face et qu'elles ont la responsabilité de contrôler de concert. C'est pourquoi, à mon sens, les consultations entre les cinq devraient porter en premier lieu sur la gestion des crises, particulièrement en cas d'incidents impliquant des armes nucléaires, et sur l'amélioration des communications en période de crise.